MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 470 29 août 1997

SOMMAIRE

Alifil S.A., Luxembourg page 2	2555	International North Sea Shipping S.A., Luxem-	
Business Management Group Holding S.A., Luxem-	2550	bourg	22535
bourg		International Trading and Investments Holdings	22526
Café Saul, S.à r.l., Dudelange		S.A., Luxembourg	
Camca Assurance S.A., Luxembourg 2		IPM Group Lux S.A., Luxembourg	
Caves Beeckman, S.à r.l., Mamer		Jamaco S.A., Foetz	
CO.FIN-Tex S.A., Luxembourg		Kanata, S.à r.l., Blaschette	
Compagnie d'Investissements d'Outre Mer S.A.,		Lahndrik S.A., Luxembourg	
Luxembourg	.2313	Laminoir de Dudelange S.A., Dudelange 22527,	
Contorta S.A., Luxembourg	2514	Lehef B.V., Luxembourg 22536,	22537
Contrad S.A., Luxembourg	2510	Life Power Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	
Corebat S.A., Dudelange	2524	Lowland Investment Group S.A., Luxembourg	
Corviere S.A., Luxembourg	2517	Lutra S.A., Luxembourg	
Desert Storm S.A., Howald 22516, 2	2547	Luxdough, S.à r.l., Luxembourg	
Diro, S.à r.l., Differdange	2524	Luxfreight, S.à r.l., Luxembourg	
DLSI Luxembourg S.A., Esch-sur-Alzette 2	0 = 40	Lux Hopt, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	
Dopli S.A., Luxembourg		Magcon S.A., Luxembourg	
Eagle Reinsurance S.A., Luxembourg		Maint S.A., Luxembourg	
Electricité du Sud S.A., Kayl		Management and Finance S.A., Luxembourg	
E.R.N.E. S.A.H., Luxembourg 2		Mantovanelli, S.à r.l., Luxembourg	
Europhenix Management Company, Luxembourg 2		Manufacture de Tabacs Heintz van Landewyck,	
Euton Investment Company S.A.H., Luxembourg 2		S.à r.l., Luxembourg	22541
Exa-Trade, S.à r.l., Schuttrange	2522	Mausern S.A., Luxembourg	22542
Filova International S.A., Luxembourg 2		M.B.S., Manufacturing Building Systems S.A.,	
Finabel Holding S.A., Luxembourg	2523	Steinsel	
Finag S.A., Luxembourg		Mecanair S.A., Luxembourg	
Financière du Lion d'Or S.A.H., Luxembourg 2		Meerzicht Luxembourg S.A., Luxembourg	
Fingima International S.A., Luxembourg 2		Meerzicht Zoetermeer S.A., Luxembourg Mencor (Luxembourg) S.A., Luxembourg	
Finsep S.A.H., Luxembourg		MFI, Master Fund International, Sicav, Luxembg	
Five Arrows Global Fund, Sicav, Luxembourg 2		Millejour B.V., Luxembourg	
Foam and General Suppliers Luxembourg S.A.,		Misteri Fernand, S.à r.l., Luxembourg	
Luxembourg	22531	Mocho Finance (Luxembourg) S.A	
Fracor SCI, Luxembourg 22523, 2		Napoleon International S.A., Luxembourg	
Garage Goergen Succ. Kirpach Claude, S.à r.l., La-		Newco, S.à r.l., Luxembourg	
rochette		Objectif 94, S.à r.l., Luxembourg	
Gattel S.A., Luxembourg		Omnia Finholding S.A., Luxembourg-Strassen	
Gepar S.A., Luxembourg		Op der Millen, S.à r.l., Pétange	
Gestsuine Finance (Luxembourg) S.A		O.T.S., Open Technology Services, Luxembg	
Gold International S.A., Dudelange		Paris S.A., Luxembourg	
Gruppe La Triveneta S.A. Luxembourg		P.P.A., Privilege Partners Associates S.A., Luxem-	
Gruppo La Triveneta S.A., Luxembg 22524, 2		bourg 22544,	22545
Haneala S.A., Luxembourg 2 Hartwig & Kentner S.A., Luxembourg 2		R.A. LUX, Realisations Artistiques Luxembour-	
Holding Inter-Janssen I.B.V., Luxembourg 2		geoises, S.à r.l., Luxembourg	22547
(Victor) Hugo, S.à r.l., Esch-sur-Alzette 2		Redlands Holding S.A., Luxembourg	22548
Ik & Mukke Holding S.A., Luxembourg 2	2532	Relay S.A., Luxembourg	
Immobilière We S.A., Luxembourg	2533	Renimax S.A., Luxembourg	
Incommerce S.A., Esch-sur-Alzette 22531, 2	2522	Restaurant Le Diamant, s.à r.l., Luxembourg	
Instacom International S.A., Luxembourg 2	2522	Restaurant Speltz, S.à r.l., Luxembourg	
International Clothing Company S.A., Luxembourg 2	2522	RGI Finance Company S.A., Luxembourg	
International Global Fund Management (Luxem-		RVA Capital Risque S.A.H., Luxembourg 22548,	
bourg) S.A., Luxembourg	2534	Slifor S.A., Schieren	22551
International Investors und Accounting Services		Solitaire S.A., Luxembourg 22553,	22554
S.A., Luxembourg	2534	Sopardif S.A., Luxembourg 22551,	22552
International Meat Products, S.à r.l., Eischen 2		Um Knapp S.A., Soleuvre	

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS D'OUTRE MER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle. R. C. Luxembourg B 54.410.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le six mai.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en remplacement de son collègue dûment empêché Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, lequel restera dépositaire du présent acte.

Ont comparu:

Les seuls actionnaires de la société anonyme COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS D'OUTRE MER S.A., avec siège social à Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 54.410, à savoir:

de cent (100) dollars des Etats-Unis chacune, représentant l'intégralité du capital social de la société d'un montant de cinquante mille (50.000,-) dollars des Etats-Unis.

II.- Les comparants, agissant en leur qualité de seuls actionnaires de COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS D'OUTRE MER S.A., déclarant faire abstraction des règles formelles pour tenir une assemblée générale extraordinaire, telles que convocations et ordre du jour, et reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes, prises à l'unanimité:

Première résolution

Les actionnaires décident d'augmenter le capital social d'un montant de quarante mille (40.000,-) dollars des Etats-Unis, pour le porter de son montant actuel de cinquante mille (50.000,-) dollars des Etats-Unis à quatre-vingt-dix mille (90.000,-) dollars des Etats-Unis, par l'émission à leur valeur nominale de quatre cents (400) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent (100,-) dollars des Etats-Unis chacune.

Ces actions auront les mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Ensuite, Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,

a déclaré souscrire la totalité des nouvelles actions et les libérer intégralement en numéraire;

l'unique autre actionnaire de la société, à savoir:

Monsieur Philippe Slendzak, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,

représenté aux fins des présentes par Monsieur Patrick Rochas, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 30 avril 1997, ci-annexée,

a déclaré renoncer à son droit de souscription préférentiel.

Il a été justifié aux actionnaires et au notaire instrumentant, qui le constate expressément, que les quatre cents (400) actions nouvelles ont été libérées entièrement en espèces, de sorte que le montant de quarante mille (40.000,-) dollars des Etats-Unis se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à quatre-vingt-dix mille (90.000,-) dollars des Etats-Unis, représenté par neuf cents (900) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) dollars des Etats-Unis chacune.»

Estimation et évaluation

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à quarante mille (40.000,-) francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement, la présente augmentation de capital est évaluée à un million quatre cent vingtsix mille trois cent vingt (1.426.320,-) francs luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, il ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Rochas, C. Doerner.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 1997, vol. 98S, fol. 67, case 9. – Reçu 14.272 francs.

Le Receveur ff. (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à ladite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 1997.

R. Neuman.

(20268/226/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS D'OUTRE MER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle. R. C. Luxembourg B 54.410.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

(20269/226/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

CAVES BEECKMAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8210 Mamer, 112, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 46.056.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 29, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 1997.

Pour CAVES BEECKMAN, S.à r.l. FIDUCIAIRE DES P.M.E. Signature

(20259/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

CAFE SAUL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3510 Dudelange, 40, rue de la Libération. R. C. Luxembourg B 36.995.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 30, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

(20256/607/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

CAMCA ASSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1839 Luxembourg, 9, rue Joseph Junck. R. C. Luxembourg B 58.149.

Le conseil d'administration du 20 mars 1997 a nommé Monsieur Patrick Louarn en tant qu'Administrateur-délégué de la société.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 24, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20257/581/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

CO.FIN-TEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 43.936.

Acte constitutif publié à la page 17.755 du Mémorial C n° 370 du 14 août 1993

Le bilan pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 24, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

(20267/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

COMPTOIR DE LA ROBINETTERIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1813 Howald, 9, place de l'Indépendance. R. C. Luxembourg B 24.796.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 30, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

(20270/607/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

CONTORTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 82, boulevard Napoléon I^{er}. R. C. Luxembourg B 36.660.

Les comptes annuels abrégés au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 21, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

Signatures.

(20271/577/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

CONTORTA S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2210 Luxemburg, 82, boulevard Napoléon I^{er}. H. R. Luxemburg B 36.660.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung, gehalten am 25. April 1997

von 16.00 bis 16.30 Uhr

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

Erster Beschluss

Der vom Verwaltungsrat vorgelegte Lagebericht und der Bericht des Kommissars werden zustimmend zur Kenntnis genommen.

Zweiter Beschluss

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 1995 wird in der vorgelegten Fassung genehmigt.

Dritter Beschluss

Dem Verwaltungsrat und dem Kommissar wird in getrennter Abstimmung Entlastung für das Geschäftsjahr 1995 erteilt.

Vierter Beschluss

Der Jahresverlust wird auf neue Rechnung vorgetragen.

Fünfter Beschluss

Unter Berücksichtigung der Bestimmungen des Artikels 100 abs. 2 des Gesetztes betreffend die Handelsgesellschaften vom 10. August 1915 wird die Fortsetzung der Gesellschaft beschlossen.

Sechster Beschluss

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars werden um ein weiteres Jahr und damit bis zur ordentlichen Generalversammlung über das Geschäftsjahr 1996 verlängert.

Für die Richtigkeit des Auszugs

G. P. Rockel

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 21, case 10. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20272/577/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

DESERT STORM, Société Anonyme

Siège social: L-1232 Howald, 2, rue Ernest Beres.

R. C. Luxembourg B 55.314.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le seize mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DESERT STORM, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié du 27 juin 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 464, du 18 septembre 1996.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant à B-Chante-melle,

qui désigne comme secrétaire, Mademoiselle Monique Putz, employée privée, demeurant à Bettel.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Johan Storms, manager, demeurant à Howald.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Transfert du siège social de Luxembourg à L-1232 Howald, 2, rue Ernest Beres, et modification afférente de l'article 2 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

- III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de Luxembourg à L-1232 Howald, 2, rue Ernest Beres, de sorte que le premier alinéa de l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Art. 2. 1er alinéa. Le siège de la société est établi à Howald.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Putz, A. Braquet, J. Storms, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 1997, vol. 98S, fol. 89, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 4 juin 1997.

G. Lecuit.

(20278/220/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

DESERT STORM, Société Anonyme

Siège social: L-1232 Howald, 2, rue Ernest Beres. R. C. Luxembourg B 55.314.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 27 juin 1996

Il résulte des résolutions prises que Monsieur Johan Storms a été nommé administrateur-délégué de la société conformément à l'autorisation conférée par l'assemblée générale extraordinaire consécutive à la constitution de la société et aura tous pouvoirs pour représenter la société en ce qui concerne la gestion journalière par sa seule signature.

Fait à Luxembourg, le 27 juin 1996.

Pour extrait conforme Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 1997, vol. 98S, fol. 89, case 10. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Délivré à la demande de la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 4 juin 1997.

G. Lecuit.

(20279/220/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

DESERT STORM, Société Anonyme

Siège social: L-1232 Howald, 2, rue Ernest Beres. R. C. Luxembourg B 55.314.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 4 juin 1997.

G. Lecuit.

(20280/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

CORVIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse, 4ème étage. R. C. Luxembourg B 41.583.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du mercredi 4 juin 1997:

- la délibération sur les comptes au 31 décembre 1996 est reportée à une date ultérieure;
- le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes en fonction est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale statutaire.

Luxembourg, le 4 juin 1997.

Pour extrait conforme Signature Secrétaire de l'assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 24, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20276/631/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

CONTRAD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix. R. C. Luxembourg B 52.397.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 22, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour la société CONTRAD S.A. FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(20273/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

CONTRAD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.

R. C. Luxembourg B 52.397.

Constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 14 octobre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 617 du 5 décembre 1995.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société qui a été tenue en date du 20 mai 1997 que le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes actuellement en fonction a été renouvelé pour une durée d'une année.

Luxembourg, le 20 mai 1997.

Pour la société

A. Quaresme

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 22, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20274/622/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

DLSI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4151 Esch-sur-Alzette, 58, rue des Jardins. R. C. Luxembourg B 47.045.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 9 juin 1997

En remplacement de Madame Claire Gloeckler, démissionnaire, est nommé comme nouvel administrateur, Monsieur Jean-Marie Nantern, demeurant à Gaubiving, France.

Esch-sur-Alzette, le 9 juin 1997.

Pour DLSI LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 30, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20283/607/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

DLSI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4151 Esch-sur-Alzette, 58, rue des Jardins. R. C. Luxembourg B 47.045.

Le siège social de la société est transféré au 58, rue des Jardins, L-4151 Esch-sur-Alzette.

Esch-sur-Alzette, le 9 juin 1997.

Pour la société

M. R. Doudot

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 30, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20284/607/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

E.R.N.E. S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt. R. C. Luxembourg B 31.064.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 22, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour la société E.R.N.E. S.A.H. FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(20292/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

EUROPHENIX MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 10A, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 26.126.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 31, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 1997.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Signatures

(20294/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

EUROPHENIX MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 10A, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 26.126.

Extract from the Minutes of the Ordinary General Meeting of shareholders held on 9th May, 1997 Sixth resolution

«The General Meeting unanimously resolved to ratify the appointment of Mrs Abeyya Al-Qatami and Mr Fadhel Al-Oun as members of the Board of Directors.»

Seventh resolution

«The General Meeting unanimously resolved to re-elect the Directors for a new term of one year to end at the next Annual General Meeting.»

Eighth resolution

«The General Meeting unanimously resolved to re-elect COOPERS & LYBRAND S.C., Luxembourg, as Statutory Auditor for a new term of one year to end at the next Annual General Meeting.»

Certified copy J. Marchand Secretary General

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 31, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20297/009/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

DOPLI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le treize mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DOPLI S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 47.234, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 31 mars 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 290 du 29 juillet 1994.

L'Assemblée est ouverte à onze heures sous la présidence de Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Eric Leclerc, diplômé EPHEC, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Martine Bockler, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1. Décision sur la mise en liquidation éventuelle de la Société.
- 2. Le cas échéant, nomination de COMPAGNIE FIDUCIAIRE, Société Civile, Luxembourg, comme liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide la dissolution de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer comme liquidateur:

COMPAGNIE FIDUCIAIRE, Société Civile, ayant son siège social à Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser l'inventaire et peut se référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il déterminera et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Lentz, E. Leclerc, M. Bockler, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1997, vol. 98S, fol. 62, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 1997.

F. Baden.

(20285/200/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

EUTON INVESTMENT COMPANY S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1514 Luxembourg, 7, rue Xavier De Feller. R. C. Luxembourg B 30.612.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 1996

- 3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne, à l'unanimité des voix, décharge aux administrateurs et au commissaire.
- 4. L'Assemblée reconfirme le mandat d'administrateur de M. Kramarz, M. Mersch et M. Blondeau ainsi que celui de commissaire de Rodney Haigh.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 1997.

- 5. L'Assemblée décidé également de transférer le siège social du 3, rue de Namur, L-2211 Luxembourg au 7, rue Xavier De Feller, L-1514 Luxembourg.
 - 6. Néant.

Signature Administrateur Signature Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 1997, vol. 492, fol. 101, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20298/565/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

FINGIMA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme de Participations Financières.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 54.997.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 14 mai 1997

Le Conseil d'Administration constate que par des versements effectués pour un total de ITL 35.670.000 en compte de la FINGIMA INTERNATIONAL S.A., l'actionnaire majoritaire FINGIMA S.p.A. a porté le degré de libération de ses 1.249 actions FINGIMA INTERNATIONAL S.A. de 30 % à 87,117 %.

Pour extrait sincère et conforme FINGIMA INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 1997, vol. 493, fol. 3, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20305/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

COREBAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3542 Dudelange, 150, rue du Parc. R. C. Luxembourg B 49.084.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 30, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

(20275/607/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

EAGLE REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt. R. C. Luxembourg B 35.027.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'Administration de la société EAGLE REINSURANCE S.A. en date du 27 juin 1996 que:

Monsieur E.J. Karplus et Monsieur K. Suzuki ayant présenté leur démission d'administrateur de la société, il est décidé de pourvoir à leur remplacement par la nomination de Monsieur R.K. Meahl, demeurant à Minota-ku Tokyo, Japon et de Monsieur W. Nakatsu, demeurant à Yokohama-shi Kanagawa prefecture, Japon. Monsieur R.K. Meahl est également nommé Président du Conseil d'Administration.

La ratification de la nomination de Messieurs R.K. Meahl et W. Nakatsu nommés en remplacement de Messieurs E.J. Karplus et de K. Suzuki ainsi que la question de la décharge à accorder à Messieurs E.J. Karplus et de K. Suzuki seront mises à l'ordre du jour de la plus proche Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme FIDUCIAIRE RUTLEDGE & ASSOCIES S.A.

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 27, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20286/520/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

DIRO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4620 Differdange, 8, place du Marché. R. C. Luxembourg B 36.768.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 30, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

(20282/607/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

ELECTRICITE DU SUD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3616 Kayl, 24, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 47.915.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 30, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

(20287/607/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

FINANCIERE DU LION D'OR S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 41.103.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 1997, vol. 493, fol. 9, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour la société FINANCIERE DU LION D'OR S.A.H.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(20304/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

VICTOR HUGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4140 Esch-sur-Alzette, 50, rue Victor Hugo. R. C. Luxembourg B 30.050.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 30, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

(20291/607/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

EXA-TRADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5369 Schuttrange, 8, rue des Colchiques.

R. C. Luxembourg B 50.171.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 1997, vol. 493, fol. 3, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

Signature.

(20299/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

FILOVA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte. R. C. Luxembourg B 49.534.

Le bilan du 1^{er} janvier 1996 au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 24, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1997.

Signature.

(20300/312/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

FINSEP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse. R. C. Luxembourg B 14.061.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 27, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

FINSEP S.A. Signature

Administrateur

(20306/046/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

FINSEP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse. R. C. Luxembourg B 14.061.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 3 juin à 10.00 heures Résolutions

- 1. Après lecture des lettres de démission des administrateurs, M. Faber, M. Jean Faber et M. Norbert Coster, l'Assemblée décide de nommer de nouveaux administrateurs en la personne de Mme Nicole Pollefort, M. Daniel Hussin et M. Jean-Marie Bondioli, employés privés, Luxembourg, qui termineront le mandat des administrateurs démissionnaires.
- 2. L'Assemblée prend acte de la démission du Commissaire aux Comptes, M. Didier Kirsch, avec effet au 24 mars 1997 et nomme en remplacement M. Philippe Zune à compter de l'Assemblée Générale Ordinaire de 1996 et le charge d'exécuter sa mission de Commissaire aux Comptes à partir de l'exercice 1996. M. Philippe Zune terminera le mandat du Commissaire aux Comptes démissionnaire.
- 3. L'Assemblée décide du changement du siège social de la société qui sera désormais: 8, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg.

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Pour extrait conforme N. Pollefort Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 27, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20307/046/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

FINABEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume. R. C. Luxembourg B 29.298.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 22, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

Signatures.

(20301/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

FINABEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 29.298.

Constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, le 29 novembre 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 47 du 22 février 1989. Statuts modifiés suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 20 décembre 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 84 du 3 avril 1989.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue à Luxembourg, au siège social, le 20 mai 1997 Quatrième résolution

L'assemblée générale renouvelle pour une durée d'une année le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Jean Dumont. Ses fonctions prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1997.

Le Conseil d'Administration Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 27, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20302/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

FRACOR SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le douze mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Jean-Raymond Marquilie, conseiller économique, demeurant à L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur:
- 2) Madame Ghislaine Marquilie-Casse, sans état particulier, demeurant à L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur,

ici représentée par Monsieur Jean-Raymond Marquilie, préqualifié,

- en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 9 mai 1997;
- 3) Monsieur Frank Marquilie, administrateur de sociétés, demeurant à L-2263 Luxembourg, 2, rue Guido Oppenheim;
- 4) Madame Corinne Chantereau-Marquilie, secrétaire de direction, demeurant à L-8079 Bertrange, 84, rue de Leudelange,

ici représentée par Monsieur Frank Marquilie, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 9 mai 1997.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentaire, resteront annexees au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Les comparants sont les seuls associés de la société civile immobilière FRACOR, S.C.I., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 5 octobre 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, N° 90 du 22 mars 1990.
- Ladite société est de caractère familial, Monsieur Jean-Raymond Marquilie et son épouse Madame Ghislaine Casse étant les parents de Monsieur Frank Marquilie et de Madame Corinne Chantereau-Marquilie.
 - Le fonds social est représenté par cent (100) parts d'intérêt d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs chacune.
- Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence d'un million (1.000.000,-) de francs, pour le porter de son montant actuel de cent mille (100.000,-) francs à un million cent mille (1.100.000,-) francs, par la création et l'émission de mille (1.000) nouvelles parts d'intérêt d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs chacune.

Ces nouvelles parts d'intérêt ont été entièrement souscrites et intégralement libérées en espèces par Monsieur Jean-Raymond Marquilie, préqualifié, ici présent.

L'augmentation de capital a été mise à la disposition de la société, ainsi que les sociétaires le reconnaissent, ce dont quittance réciproque.

Suite à l'augmentation de capital qui précède, il y a lieu de modifier l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 5. Il existe mille cent (1.100) parts d'intérêt de la société d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs et réparties comme suit:

1) Monsieur Jean-Raymond Marquilie, préqualifié, mille et une parts d'intérêt	1.001
2) Madame Ghislaine Casse, préqualifiée, une part d'intérêt	1
3) Monsieur Frank Marquilie, préqualifié, quarante-neuf parts d'intérêt	49
4) Madame Corinne Marquilie, préqualifiée, quarante-neuf parts d'intérêt	49
Total: mille cent parts d'intérêt	

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de cet acte, s'élève approximativement à la somme de trente mille (30.000,-) francs.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête. Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J.-R. Marquilie, F. Marquilie, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 1997, vol. 98S, fol. 70, case 4. – Reçu 10.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 1997.

A. Schwachtgen.

(20310/230/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

FRACOR, SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.

Statuts coordonnés suivant l'acte du 12 mai 1997, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

A. Schwachtgen.

(20311/230/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

GOLD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3583 Dudelange, 31, An der Soibelkaul. R. C. Luxembourg B 35.342.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 30, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

(20319/607/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

GOLD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3583 Dudelange, 31, An der Soibelkaul. R. C. Luxembourg B 35.342.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 30, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

(20320/607/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

GRUPPO LA TRIVENETA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 56.740.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le treize mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GRUPPO LA TRIVENETA S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 56.740, constituée suivant acte recu par le notaire soussigné en date du 28 octobre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 20 du 21 janvier 1997 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte recu par le notaire soussigné en date du 20 mars 1997, non encore publié au Mémorial.

L'Assemblée est ouverte à quinze heures quinze sous la présidence de Monsieur Edward Bruin, maître en droit, demeurant à Mondercange,

qui désigne comme secrétaire, Monsieur Lorenzo Raffaghello, employé privé, demeurant à Luxembourg. L'Assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Jean-Paul Rosen, employé privé, demeurant à Peppange. Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 4 des statuts qui aura la teneur suivante:

«La société a pour objet la gestion, l'achat et la vente de matières premières (essentiellement cuivre et résines et matières annexes) et la gestion, l'achat et la vente de câbles électriques et matériaux connexes.

La société pourra prendre des participations dans toute société luxembourgeoise ou étrangère, ainsi que la gestion et la mise en valeur de ces participations. Elle pourra exercer toute activité financière et notamment emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou à des sociétés du groupe tous concours, prêts, avances ou garanties.»

2. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

- III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution unique:

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société.

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 4 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Art. 4. La société a pour objet la gestion, l'achat et la vente de matières premières (essentiellement cuivre et résines et matières annexes) et la gestion, l'achat et la vente de câbles électriques et matériaux connexes.

La société pourra prendre des participations dans toute société luxembourgeoise ou étrangère, ainsi que la gestion et la mise en valeur de ces participations. Elle pourra exercer toute activité financière et notamment emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou à des sociétés du groupe tous concours, prêts, avances ou garanties.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Bruin, L. Raffaghello, J-P. Rosen, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1997, vol. 98S, fol. 62, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 1997.

F. Baden.

(20323/200/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

GRUPPO LA TRIVENETA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 56.740.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

F. Baden.

(20324/200/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

GARAGE GOERGEN SUCC. KIRPACH CLAUDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7619 Larochette, 35, rue de Medernach.

R. C. Luxembourg B 19.611.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Diekirch, le 3 juin 1997, vol. 259, fol. 22, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CHARLES ENSCH

Signature

(20312/561/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

GREENHOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2343 Luxembourg, 17, rue des Pommiers. R. C. Luxembourg B 43.418.

Les comptes annuels abrégés au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 21, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

Signatures.

(20321/577/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

GREENHOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2343 Luxembourg, 17, rue des Pommiers. R. C. Luxembourg B 43.418.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 4 juin 1997 à 11.00 heures

Les actionnaires ont pris unanimement les résolutions suivantes:

Première résolution

Nous avons pris connaissance du rapport sur l'exercice présenté par le conseil d'administration et du rapport de révision du commissaire de l'exercice qui se termine.

Deuxième résolution

Les comptes annuels ci-présentés par le commissaire ont été approuvés.

Troisième résolution

Par votes séparés, l'assemblée générale ordinaire accorde une décharge complète aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice 1996.

Quatrième résolution

Les pertes qui apparaissent dans les comptes annuels sont reportées à nouveau.

Cinquième résolution

L'assemblée proroge le mandat du Président et celui des autres administrateurs et du commissaire pour une nouvelle période d'un an; ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 1998 délibérant sur les comptes de 1997.

Pour l'exactitude de l'extrait

G. P. Rockel

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 21, case 10. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20322/577/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

HANEALA S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg.

DISSOLUTION

In the year one thousand nine hundred and ninety-seven, on the thirteenth of May. Before Us, Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, residing in Strassen,

acting in the name and on behalf of Mrs Erla Ranch, without profession, residing in DK-3100 Hornbaek, Kystvej 27, by virtue of a proxy dated 10th of April 1997, which proxy, initialled ne varietur by the person appearing and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the corporation HANEALA S.A., having its principal office in Luxembourg (R.C. Luxembourg B 20.071), has been incorporated pursuant to a notarial deed on December 29th, 1982, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 42 of February 16th, 1983,
- that the capital of the corporation is fixed at three million two hundred thousand Danish crowns (3,200,000.- DKK), represented by three hundred and twenty thousand (320,000) shares with a par value of ten Danish crowns (10.- DKK) each,
- that Mrs Erla Ranch, prenamed, has become owner of the three hundred and twenty thousand (320,000) shares and that she has decided to dissolve the Company;
 - that herewith the dissolution of the Company is pronounced with immediate effect;
- that all the assets of the Company are transferred to the shareholder who declares that all the liabilities of the Company have been cleared and that she is personally responsible for all the commitments of the Company, as well as for the expenses of this deed;
 - that thus the liquidation of the Company is completed and the Company is definitely dissolved and liquidated;

- that discharge is granted to the directors and auditor for the execution of their mandate;
- that the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at the former registered office of the Company in Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that at the request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same person appearing person and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his surname, name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le treize mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Madame Erla Ranch, sans état particulier, demeurant à DK-3100 Hornbaek, Kystvej 27,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 10 avril 1997, laquelle restera, après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire, annexée aux présentes pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

La société anonyme HANEALA S.A., ayant son siège social à Luxembourg (R. C. Luxembourg B 20.071), a été constituée suivant acte notarié en date du 29 décembre 1982, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 42 du 16 février 1983.

Le capital social est fixé à trois millions deux cent mille couronnes danoises (3.200.000,- DKK), représenté par trois cent vingt mille (320.000) actions d'une valeur nominale de dix couronnes danoises (10,- DKK) chacune.

Madame Erla Ranch, prénommée, est devenue propriétaire des trois cent vingt mille (320.000) actions dont s'agit et elle a décidé de dissoudre et de liquider la société.

Par la présente, elle prononce la dissolution de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

L'actionnaire unique se trouve investi de tous les éléments actifs de la société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société même inconnus à l'heure actuelle. Il règlera également les frais des présentes.

Partant la liquidation de la Société est achevée et la Société est à considérer comme définitivement clôturée et

Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de surveillance pour l'exécution de leur mandat.

Les livres et documents de la société sont conservés pendant la durée de cinq ans à l'ancien siège social de la société dissoute à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Lentz, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 1997, vol. 98S, fol. 62, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 1997.

F. Baden.

(20325/200/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

FINAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 41.152.

Acte constitutif publié à la page 29.745 du Mémorial C n° 620 du 24 décembre 1992

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 24, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. (20303/581/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

LAMINOIR DE DUDELANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Dudelange, 200, rue de la Libération. R. C. Luxembourg B 41.984.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 1997, vol. 493, fol. 18, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. (20350/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

LAMINOIR DE DUDELANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Dudelange, 200, rue de la Libération. R. C. Luxembourg B 41.984.

Décision prise par l'Assemblée générale ordinaire du 23 avril 1996

ad 5) Monsieur Joseph Reuter, Président de la délégation des employés de LAMINOIR DE DUDELANGE S.A. a présenté sa démission à l'assemblée générale.

Par application de la loi organisant la représentation des salariés dans les sociétés anonymes, le syndicat LCGB-SESM a désigné Monsieur Georges Conter pour achever le mandat de Monsieur Joseph Reuter jusqu'à l'assemblée générale de 1998.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1997, vol. 493, fol. 18, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20351/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

GATTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 54.335.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1997, vol. 493, fol. 7, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

Signature.

(20313/710/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

GATTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 54.335.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui s'est tenue le 2 juin 1997

A l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de GATTEL S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1996;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1996;
- d'affecter les résultats comme suit:
 - report à nouveau de la perte de LUF 1.840.014,-
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 1996.

Luxembourg, le 2 juin 1997.

A. Slinger

Présidente de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1997, vol. 493, fol. 7, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20314/710/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

GEPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore. R. C. Luxembourg B 41.750.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 20, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1997.

(20317/536/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

HOLDING INTER-JANSSEN I.B.V.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 48.735.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 29, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

HOLDING INTER-JANSSEN I.B.V.

Signatures

(20328/694/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

HARTWIG & KENTNER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 43.369.

__

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mars 1996

Monsieur Benoît Georis, administrateur de sociétés, Monsieur Fabio Mazzoni, administrateur de sociétés et Samuel Haas, administrateur de sociétés, sont nommés Administrateurs en remplacement de Messieurs Karl Strassle, Georg Garcon et Emile Wirtz, démissionnaires et décharge leur est donnée.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A., ayant son siège à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri est nommée Commissaire aux Comptes en remplacement de la société TREUHAND REVISIONS & WIRTSCHAFTS-DIENST A.G., démissionnaire et décharge lui est donnée.

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 1998.

Le transfert du siège au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg est accepté.

Pour extrait
Pour HARTWIG & KENTNER S.A.
WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 32, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20326/587/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

HARTWIG & KENTNER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 43.369.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er avril 1996

Monsieur Paul de Geyter, conseiller fiscal, demeurant à Canach, la société SAROSA INVESTMENTS LIMITED, Leeson Place 38 B, Dublin 2, Irlande et la société CORPEN INVESTMENTS LIMITED, Leeson Place 38B, Dublin 2, Irlande sont nommés administrateurs de la société HARTWIG & KENTNER S.A. en remplacement de Messieurs Benoît Georis, Fabio Mazzoni et Samuel Haas, démissionnaires et décharge leur est donnée.

Monsieur Frank McCarrrol, demeurant à Dublin, 38B, Leeson Place, Irlande, est nommé Commissaire aux comptes en remplacement de la société WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A., ayant son siège à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri, démissionnaire et décharge lui est donnée.

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

Le transfert du siège au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg est accepté.

Autorisation est donnée au Conseil d'Administration de déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Paul de Geyter, conseiller fiscal, demeurant à Canach.

Pour extrait
Pour HARTWIG & KENTNER S.A.
WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 32, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20327/587/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

JAMACO S.A., Société Anonyme, (anc. IMMACO S.A.).

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir. R. C. Luxembourg B 57.630.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le seize mai.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme IMMACO S.A., avec siège social à Ehlange/Mess, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 57.630 constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 20 décembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 175 du 9 avril 1997.

La séance est ouverte sous la présidence de Maître Bernard Felten, avocat, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire, Maître Roy Reding, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur, Madame Stephanie Gallez, secrétaire, demeurant à Himeling (France).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, aprés avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1. Démission de deux membres du conseil d'administration et décharge accordée aux administrateurs sortants.
- 2. Nomination de deux nouveaux membres du conseil d'administration et nomination d'un nouvel administrateurdélégué.
 - 3. Changement de la dénomination de la société IMMACO S.A. en JAMACO S.A.
 - 4. Modification subséquente de l'article un des statuts.
- 5. Transfert du siège social de Ehlange/Mess, Zone d'activité «am Brill» à l'adresse suivante: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir et modification subséquente du premier alinéa de l'article deux des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:
 - «Art. 2. Premier alinéa. Le siège de la société est établi dans la commune de Mondercange.»
- B) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.
- C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée accepte la démission de deux membres du conseil d'administration en les personnes de Monsieur Alphonse Pignon, ingénieur, demeurant à Vaux-sous-Chèvremont (Belgique), et Madame Valentina Taskunowski, demeurant à Steinsel.

L'assemblée leur accorde décharge pour l'exécution de leur mandat.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer deux administrateurs nouveaux en les personnes de Monsieur Roger Beau, ouvrier, demeurant à Burmerange et Monsieur Jean Hardy, ouvrier, demeurant à Noville/Bastogne.

L'administrateur existant Monsieur Alfons Vercauteren, demeurant à Rumelange, est nommé administrateur-délégué en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Alphonse Pignon, avec le même pouvoir d'engager la société sous sa seule signature.

Leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mil deux.

Troisième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société et ainsi de modifier l'article 1er des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 1**er. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination de JAMACO S.A.»

Quatrième et dernière résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de Ehlange/Mess, Zone d'activité «am Brill» à l'adresse suivante: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article deux des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«Art. 2. Premier alinéa. Le siège de la société est établi dans la commune de Mondercange.»

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de vingt-cinq mille francs luxembourgeois (25.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et aprés lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: B. Felten, R. Reding, S. Gallez, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 1997, vol. 98S, fol. 96, case 8. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederanven, le 10 juin 1997.

P. Bettingen.

(20331/202/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

JAMACO S.A., Société Anonyme, (anc. IMMACO S.A.).

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 57.630.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederanven, le 10 juin 1997.

P. Bettingen.

(20332/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

FOAM AND GENERAL SUPPLIERS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 35.484.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 22, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

(20309/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

INCOMMERCE S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: L-4041 Esch-sur-Alzette, 27, rue du Brill. H. R. Luxemburg B 54.182.

STATUTEN

Im Jahre eintausendneunhundertsiebenundneunzig, am vierzehnten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, mit dem Amtssitz in Niederanven.

Versammelten sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft INCOMMERCE S.A., mit Sitz in Esch an der Alzette, eingetragen im Handelsregister beim Bezirksgericht Luxemburg unter Sektion B und der Nummer 54.182, gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 11. März 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 271 vom 4. Juni 1996, abgeändert gemäss Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 20. September 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 10 vom 13. Januar 1997.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Théodore Bradara, Privatbeamter, wohnhaft in Bettemburg.

Der Vorsitzende beruft zum Schriftführer Herrn Fernand Oberweis, Privatbeamter, wohnhaft in Belvaux, 35, rue de France.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmenzähler Herr Nailj Destanovic, Kaufmann, wohnhaft in Wiltz, 79, Aneschbach.

Der Vorsitzende stellt unter der Zustimmung der Versammlung fest:

- 1. Die Aktionäre sowie deren etwaigen bevollmächtigte Vertreter, sind unter der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste eingetragen.
- 2. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist, über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen.

Die Anwesenheitsliste, von den Mitgliedern des Versammlungsvorstandes und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt ebenso wie die von den Parteien und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichneten etwaigen Vollmachten der vertretenen Aktieninhaber gegenwärtigem Protokolle mit welchem sie einregistriert werden, als Anlage beigebogen.

3. Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

Tagesordnung

- 1.- Erweiterung des Gesellschaftszweckes und demgemäss Abänderung vom ersten Absatz von Artikel vier der Satzung.
- 2.- Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-4081 Esch-sur-Alzette, 5, rue Dicks nach L-4041 Esch-sur-Alzette, 27, rue du Brill.
 - 3.- Abänderung des ersten Absatzes von Artikel fünfzehn der Satzung.
- 4.- Kündigung und Entlastung des Direktors der täglichen Geschäftsfühmng, sowie Ernennung eines neuen delegierten Verwaltungsratsmitgliedes.
 - 5.- Abberufung und Entlastung des Kommissars, sowie Ernennung eines neuen Kommissars.

Gemäss der Tagesordnung haben die Gesellschafter folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Versammlung beschliesst, den Gesellschaftszweck zu erweitern und demgemäss den ersten Absatz von Artikel vier der Satzung wie folgt umzuändern:

«Art. 4. Erster Absatz. Gegenstand der Gesellschaft ist der Import und der Export von Waren und Gütern jeglicher Art, sowie das Betreiben eines Einzelhandelwarengeschäftes im Bereich von Textilien- und Bekleidungswaren.»

Zweiter Beschluss

Die Versammlung beschliesst, den Gesellschaftssitz von L-4081 Esch-sur-Alzette, 5, rue Dicks nach L-4041 Esch-sur-Alzette, 27, rue du Brill zu verlegen.

Dritter Beschluss

Infolgedessen beschliesst die Versammlung den ersten Absatz von Artikel 15 wie folgt abzuändern:

«Art. 15. Erster Absatz. Die jährliche Generalversammlung tritt in Esch an der Alzette, an dem im Einberufungsschreiben genannten Ort zusammen und zwar am zweiten Donnerstags des Monates April um 11.00 Uhr.»

Vierter Beschluss

Herr Théodore Bradara, Privatbeamter, wohnhaft in Bettemburg, kündigt hiermit in seiner Eigenschaft als Direktor der täglichen Geschäftsführung und als Mitglied des Verwaltungsrates obengenannter Gesellschaft mit sofortiger Wirkung.

Die Versammlung erteilt ihm Entlastung für die Ausübung seines Mandates.

Sie ernennt Herrn Fernand Oberweis, Privatbeamter, wohnhaft in Belvaux, 35, rue de France zu einem neuen delegierten Verwaltungsratsmitglied.

Sein Mandat endet am Tage der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2003.

Zur wirksamen Vertretung der Gesellschaft ist die alleinige Unterschrift einer der delegierten Verwaltungsratsmitglieder erforderlich.

Fünfter und letzter Beschluss

Die Versammlung beschliesst, Herrn Claude Uhres, wohnhaft in Luxemburg, in seiner Eigenschaft als Kommissar obengenannter Gesellschaft mit sofortiger Wirkung abzuberufen und erteilt ihm Entlastung für die Ausübung seines Mandates.

Die Versammlung ernennt zum neuen Kommissar die Gesellschaft mit beschränkter Haftung EUROPEAN AUDIT, S.à r.l., mit Sitz in L-5341 Moutfort, 6, Cité Ledenberg.

Ihr Mandat endet am Tage der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2003.

Alle Beschlüsse wurden einzeln und einstimmig gefasst.

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft wegen der gegenwärtigen Urkunde obliegen, werden auf fünfundzwanzigtausend Franken (25.000,- LUF) abgeschätzt.

Da somit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung durch den Vorsitzenden geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Bereldingen, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehendem an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: T. Bradara, F. Oberweis, N. Destanovic, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 1997, vol. 98S, fol. 68, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Begehr erteilt, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederanven, den 9. Juni 1997.

P. Bettingen.

(20334/202/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

INCOMMERCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 27, rue du Brill. R. C. Luxembourg B 54.182.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederanven, le 9 juin 1997.

P. Bettingen.

(20335/202/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

IK & MUKKE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 27.763.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 31, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(20330/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

FIVE ARROWS GLOBAL FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 40.619.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 25, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 1997.

BANOUE DE GESTION EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Visconti

T. Miles

Fondé de Pouvoir

Sous-Directeur

(20308/010/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

IMMOBILIERE WE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 53.038.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion des membres du conseil d'administration tenue en date du 9 juin 1997 que:

- 1- Monsieur Albert Aflalo a démissionné de son poste d'administrateur-délégué de la société.
- 2- Mademoiselle Marie-Laure Aflalo a été nommée administrateur-délégué de la société.

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 31, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20333/677/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

GESTSUINE FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 41.507.

Le domicile de la société est dénoncé avec effet immédiat.

Messieurs Joseph Winandy, Yvan Juchem et Jean Quintus ont démissionné de leurs mandats d'administrateur en date du 16 avril 1997.

Monsieur Bernard Ewen a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes en date du 16 avril 1997.

Luxembourg, le 16 avril 1997.

Y. Juchem J. Quintus

Administrateur

Président

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 31, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20318/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

INSTACOM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 4, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 21.072.

«Le conseil d'administration a décidé le 5 mai 1997 de transférer le siège de la société à l'adresse suivante: 4, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg.»

Pour extrait conforme J.-Y. Henckes Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 29, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20336/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

INTERNATIONAL CLOTHING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 40, rue du Curé.

Conseil d'Administration

Conformément aux statuts et à l'article 53 paragraphes 4 et 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée et suite à l'autorisation accordée au conseil d'administration par l'assemblée générale, les administrateurs décident, à l'unanimité, d'élire comme administrateur-délégué Marc Louis Somers, qui pourra engager la société par sa seule signature et qui sera chargé de la gestion journalière de la société.

Luxembourg, le 2 juin 1997.

Le conseil d'administration

S. Couldridge D. Wakley M. L. Somers

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1997, vol. 493, fol. 6, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20337/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

INTERNATIONAL GLOBAL FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 17, côte d'Eich. R. C. Luxembourg B 43.655.

Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 5 juin 1996 à 15.00 heures

L'Assemblée Générale est ouverte à 15.00 heures dans les locaux de la BANQUE PICTET (LUXEMBOURG) S.A. Mme Ailbhe Jennings officie comme Président, M. Yves Martignier comme secrétaire, Mme Michèle Berger est nommée scrutateur.

L'entièreté du capital étant valablement représenté, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Le Président lit l'ordre du jour.

Le Président lit le rapport du Conseil d'Administration.

Le Secrétaire lit le rapport du réviseur d'entreprises.

Après discussion, l'Assemblée Générale prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1. Approuve les rapports du Conseil d'Administration et du réviseur d'entreprises.
- 2. Approuve les comptes annuels au 31 décembre 1995.
- 3. Décide de reporter la perte nette.
- 4. Décharge les administrateurs et le réviseur de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions durant l'année écoulée.
 - 5. Approuve la nomination de Madame Ailbhe Jennings en remplacement de Monsieur Walter Trussel.
 - 6. Réélit les administrateurs suivants pour l'exercice suivant:

Président: Mme Ailbhe Jennings;

Administrateurs: M. Pierre-Yves Bacchetta;

M. Philippe Bertherat;

M. James Crot;

M. Yves Martignier.

6. Reconduit le mandat du réviseur d'entreprises pour l'exercice 1996.

L'Assemblée Générale est levée à 15.45 heures.

A. Jennings Y. Martignier M. Berger

Président Secrétaire Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 1996, vol. 486, fol. 2, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20338/052/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

INTERNATIONAL INVESTORS UND ACCOUNTING SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 251, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 28.530.

Les comptes annuels abrégés au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 21, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

Signatures.

(20339/577/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

INTERNATIONAL NORTH SEA SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 50.447.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 28, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Le Conseil d'Administration est composé comme suit:

- . Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Luxembourg;
- . Monsieur Christophe Bach, comptable, demeurant à Hondelange (B);
- . Monsieur Gustavo Strassener, capitaine au long cours, demeurant à Echternach.

Le Commissaire aux Comptes est:

. Madame Ana De Sousa, comptable, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

(20342/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

INTERNATIONAL NORTH SEA SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 50.447.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue de façon extraordinaire au siège social le 12 mai 1997 que:

- . Madame Ana De Sousa, comptable, demeurant à Luxembourg a été élue Commissaire aux Comptes en remplacement de Madame Marie-Claire Claus, démissionnaire.
- . Monsieur Gustavo Strassener, capitaine au long cours, demeurant à Echternach, a été élu Administrateur en remplacement de Mademoiselle Vérane Waltregny, démissionnaire.
- . Monsieur Christophe Bach, Administrateur coopté en date du 15 juin 1995, a été élu définitivement au poste d'Administrateur.

Leur mandat prendra fin avec l'assemblée Générale Annuelle statutaire de l'an 1997.

Pour inscription - réquisition.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 28, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): I. Muller.

(20343/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

INTERNATIONAL MEAT PRODUCTS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8480 Eischen, 32A, cité Aischdall.

R. C. Luxembourg B 23.331.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le seize mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

- 1. Madame Béatrix Revis, employée privée, demeurant à Eischen,
- 2. Mademoiselle Michèle de Muynck, actuaire, demeurant à Eischen,
- 3. Mademoiselle Sabine de Muynck, étudiante, demeurant à Eischen,

les trois ici représentées par Monsieur Paul de Muynck, employé privé, demeurant à Eischen,

en vertu de trois procurations sous seing privé données à Eischen, le 15 mai 1997.

4. Monsieur Paul de Muynck, prénommé, agissant en nom personnel.

Lesdites procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, en leurs qualités de seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée INTERNATIONAL MEAT PRODUCTS, avec siège social à Senningerberg, constituée suivant acte du notaire soussigné, alors de résidence à Mersch, en date du 5 décembre 1983, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2 du 4 janvier 1994, et dont les statuts furent modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte du notaire soussigné, alors de résidence à Mersch, en date du 28 septembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 19 du 15 janvier 1993,

ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire de la société, à laquelle ils se reconnaissent par ailleurs dûment convoqués, et ont pris, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution unique

Les associés décident de transférer le siège social de la société de Senningerberg à L-8480 Eischen, 32A, cité Aischdall, de sorte que la première phrase de l'article 5 aura désormais la teneur suivante:

«Art. 5. 1ère phrase. Le siège social est établi à Eischen.»

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé, avec le notaire, le présente acte.

Signé: P. de Muynck, G. Lecuit.

Hesperange, le 5 juin 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 1997, vol. 98S, fol. 89, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 5 juin 1997. (20340/220/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

G. Lecuit.

INTERNATIONAL MEAT PRODUCTS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8480 Eischen, 32A, cité Aischdall.

R. C. Luxembourg B 23.331.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(20341/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

G. Lecuit.

INTERNATIONAL TRADING AND INVESTMENTS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 29.742.

Acte constitutif publié à la page 6.093 du Mémorial C n° 128 du 11 mai 1989.

Les comptes annuels statutaires et consolidés au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 29, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

(20344/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

INTERNATIONAL TRADING AND INVESTMENTS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 29.742.

L'assemblée générale ordinaire du 2 juin 1997 a décidé de nommer à la fonction d'Administrateur, Monsieur Jonathan S. Woollett, résidant à 25, Wilton Crescent, Wimbledon, London SW19 3OY, en remplacement de Monsieur Constantine Gonticas.

B. Valsangiacomo Président de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 24, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20345/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

INVAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Goethe. R. C. Luxembourg B 19.983.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 6 juin 1997, vol. 493, fol. 15, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1er avril 1997

L'assemblée générale a réélu comme administrateurs, Messieurs Dr. Santiago T. Soldati, Dr. Hans Peter Enderlin et Agustin Calo. Le mandat des administrateurs réélus prendra fin immédiatement après l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2000.

L'assemblée générale a réélu comme Commissaire aux Comptes Monsieur Dr. Esteban P. Villar. Le mandat du Commissaire aux Comptes réélu prendra fin immédiatement après l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 1998. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour INVAR S.A. Signature

(20346/267/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

LEHEF B.V., Société à responsabilité limitée de droit néerlandais.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 43.875.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 29, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

LEHEF B.V.

Société à responsabilité limitée de droit néerlandais

Signatures

(20354/694/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

LEHEF B.V., Société à responsabilité limitée de droit néerlandais.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 43.875.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 29, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

LEHEF B.V.

Société à responsabilité limitée de droit néerlandais

Signatures

(20355/694/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

LEHEF B.V., Société à responsabilité limitée de droit néerlandais.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 43.875.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 29, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

LEHEF B.V.

Société à responsabilité limitée de droit néerlandais

Signatures

(20356/694/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

IPM GROUP LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 8, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 51.217.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 mars 1997

Avec effet au 1er janvier 1997, PRICE WATERHOUSE, 24-26, avenue de la Liberté, L-1014 Luxembourg, a été appelé aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., le mandat venant à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2001.

Luxembourg, le 5 mars 1997.

Certifié sincère et conforme IPM GROUP LUX S.A. Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 28, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20347/694/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

KANATA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7390 Blaschette, 14A, rue de Wormeldange.

R. C. Luxembourg B 49.905.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 30, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

(20348/607/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

LAHNDRIK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse. R. C. Luxembourg B 14.622.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 1997,

- la délibération sur les comptes au 30 juin 1996 est reportée à une date ultérieure;
- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes en fonction sont provisoirement renouvelés jusqu'à la date de l'assemblée générale ajournée.

Luxembourg, le 29 mai 1997.

Pour extrait conforme Signature Secrétaire de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 24, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20349/631/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

LIFE POWER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1418 Luxembourg, 4, rue des Dominicains.

R. C. Luxembourg B 20.442.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 1997.

Pour LIFE POWER LUXEMBOURG, S.à r.l. FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(20358/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

LUXDOUGH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 59.189.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 mai 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 1997, volume 99S, folio 7, case 8, que l'assemblée générale extraordinaire de LUXDOUGH, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège à L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce de Luxembourg section B sous le numéro 59.189, constituée par acte en date du 21 mai 1997, en voie de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, a pris notamment les résolutions suivantes:

L'associé unique, CREDIT SUISSE FIRST BOSTON INTERNATIONAL EQUITY PARTNERS L.P., une société à responsabilité limitée de droit des lles Anglo-Normandes, ayant son siège à Guernesey, a décidé d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de LUF 104.613.000,- (cent et quatre millions six cent treize mille francs luxembourgeois), pour le porter de son montant actuel de LUF 500.000,- (cinq cent mille francs luxembourgeois) à LUF 105.113.000,- (cent cinq millions cent treize mille francs luxembourgeois), par l'émission de 104.613 (cent et quatre mille six cent treize) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune, à souscrire et à libérer intégralement par l'apport en nature de 11.427 (onze mille quatre cent vingt-sept) actions de FROZEN DOUGH HOLDINGS S.A., une société régie par le droit espagnol et ayant son siège social à Barcelone, prédésignée.

Souscription - Intervention - Libération

L'associé unique, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, a décidé d'admettre à la souscription de la totalité des parts sociales nouvelles la société de droit des lles Anglo-Normandes CREDIT SUISSE FIRST BOSTON PRIVATE EQUITY, GUERNSEY BRANCH, ayant son siège social à Helvetia Court, South Esplanade, St Peter Port, Guernesey, qui deviendra un deuxième associé de LUXDOUGH, S.à r.l.

Est intervenue CREDIT SUISSE FIRST BOSTON PRIVATE EQUITY, GUERNSEY BRANCH, prénommée, représentée par Madame Noëlla Antoine, en vertu d'une procuration sous seing privé,

laquelle société, par son représentant susnommé, a déclaré souscrire les 104.613 (cent et quatre mille six cent treize) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement par l'apport de 11.427 (onze mille quatre cent vingt-sept) actions de FROZEN DOUGH HOLDINGS S.A., une société de droit espagnol prédésignée, représentant 15 % (quinze pour cent) du capital de cette dernière, LUXDOUGH, S.à r.l., étant déjà propriétaire de 83 % du capital de cette dernière.

L'apporteur a déclaré que cet apport en nature existe réellement et que sa valeur est au moins égale à l'augmentation de capital.

Modification statutaire

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, les associés ont décidé de modifier l'article six des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à LUF 105.113.000,- (cent cinq millions cent treize mille francs luxembourgeois), représenté par 105.113 (cent cinq mille cent treize) parts sociales de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune.»

Ensuite, la société prédésignée CREDIT SUISSE FIRST BOSTON PRIVATE EQUITY, GUERNSEY BRANCH a cédé la totalité de ses parts dans LUXDOUGH, S.à r.l., à l'autre associé, CREDIT SUISSE FIRST BOSTON INTERNATIONAL EQUITY PARTNERS L.P. qui est redevenue associé unique.

Est intervenu le gérant de LUXDOUGH, S.à r.l., Monsieur Richard Levine, administrateur de sociétés, demeurant à New York, 11, Madison avenue, NY NY 10010 3269, Etats-Unis d'Amérique, représenté par Madame Noëlla Antoine, en vertu d'une procuration sous seing privé, lequel a déclaré notamment, conformément à l'article 190 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés telles qu'amendée, accepter l'émission de 104.613 (cent quatre mille six cent treize) nouvelles parts sociales et leur souscription par un nouvel associé, CREDIT SUISSE FIRST BOSTON PRIVATE EQUITY, GUERNSEY BRANCH, ainsi que la cession des 104.613 (cent quatre mille six cent treize) parts sociales à CREDIT SUISSE FIRST BOSTON INTERNATIONAL EQUITY PARTNERS L.P., associé initial, prénommé, et considérer ces opérations comme étant dûment notifiées à la société, conformément à l'article 1690 du Code civil tel qu'amendé.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 1997. C. Hellinckx.

(20362/215/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

LUXDOUGH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 59.189.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1997.

Pour le notaire Signature

(20363/215/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

MAGCON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 43.396.

Le bilan au 30 juin 1994, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 28, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

MAGCON S.A.

Signatures

(20367/694/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

MAGCON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 43.396.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 28, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

MAGCON S.A.

Signatures

(20368/694/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

MAGCON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 43.396.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 28, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

MAGCON S.A.

Signatures

(20369/694/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

LOWLAND INVESTMENT GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 48.362.

Acte constitutif publié à la page 22734 du Mémorial C n° 474 du 22 novembre 1994

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 29, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

(20360/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

LUTRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 53.560.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 29, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

LUTRA S.A.

Signatures

(20361/694/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

LUXFREIGHT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.

R. C. Luxembourg B 17.642.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 26, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1997.

Pour le Gérant

G. Lesch

(20364/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

OMNIA FINHOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Luxembourg-Strassen, 1A, rue Thomas Edison. R. C. Luxembourg B 50.262.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 11 juin 1997, vol. 493, fol. 29, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Strassen, le 10 juin 1997.

Signature.

(20393/032/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

OMNIA FINHOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Luxembourg-Strassen, 1A, rue Thomas Edison. R. C. Luxembourg B 50.262.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 1997

Décharge spéciale est accordée à Monsieur Claude Faber et à Monsieur Claudio G. Fontana, administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 5 septembre 1996, et à Mlle Elisabeth Antonia, commissaire aux comptes sortant, pour l'exercice de son mandat jusqu'au 14 octobre 1996.

Pour OMNIA FINHOLDING S.A.

Signatures

L'Agent Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 29, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20394/032/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

LUX HOPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4063 Esch-sur-Alzette, 1, rue Pierre Claude.

Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée est ouverte à 10.00 heures.

Ordre du jour:

Nomination;

Signature.

Tous les associés sont présents de façon que l'intégralité du capital est représentée.

Les associés ont décidé, d'un commun accord, de nommer conjointement gérants techniques:

1. Mme De Oliveira Figueiredo, demeurant à Esch-sur-Alzette, 1, rue Pierre Claude;

2. M. Gualtério Alves Da Costa, demeurant à Esch-sur-Alzette, 1, rue Pierre Claude.

La société est valablement engagée par la seule signature d'un des deux gérants techniques.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée extraordinaire est close à 10.30 heures.

Fait à Esch-sur-Alzette, le 24 mars 1997.

Mme De Oliveira Figueiredo M. Gualtério Alves Da Costa

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 mai 1997, vol. 306, fol. 52, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

(20365/612/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

MAINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 55.568.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 3 avril 1997

Présents: Mme Silvia Maiorana:

M. Alessandro Maiorana.

Absent excusé: Mme Maria Pasquetti.

Le conseil d'administration prend bonne note de la démission de l'Administrateur, Mme Maria Pasquetti.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide, à l'unanimité des voix, en se prévalant des dispositions de l'article 51 alinéa 3 de la loi modifiée du 10 août 1915 de coopter:

Mme Luisella Moreschi

aux fonctions d'administrateur en son remplacement.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A. Maiorana S. Maiorana

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1997, vol. 493, fol. 8, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20370/744/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

NEWCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 44.046.

_

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 2 juin 1997, vol. 492, fol. 97, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. (20390/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

NEWCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 44.046.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 23 mai 1997

ad 4) Appelé à d'autres tâches, Monsieur Jacques Ruppert, commissaire de la société, met son mandat à la disposition de l'Assemblée générale.

L'assemblée générale, à l'unanimité, décide de nommer Monsieur Lucien Leger, commissaire de la société pour terminer le mandat de Monsieur Jacques Ruppert, commissaire démissionnaire, qui prendra fin lors de l'Assemblée générale de l'an 2000 statuant sur l'exercice 1999.

Pour extrait conforme Le président J. Dahm

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 1997, vol. 492, fol. 97, case 5. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. (20391/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

MANUFACTURE DE TABACS HEINTZ VAN LANDEWYCK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 31, rue de Hollerich.

Cession de Parts - Nouvelle répartition

Suit aux résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés en date du 18 décembre 1996 et conformément aux dispositions des articles 13 et 14 des statuts de la société, les neuf mille (9.000) parts représentatives du capital social sont désormais réparties comme suit:

a capital social some desormals reparties comme suit.		
Madame Fanny Schmitz		
3. Madame veuve Aloyse Turk, née Gabrielle Manuela Haul	•	
	en usufruit	
4. Alexandra Gabrielle José Turk		
	en nue-propriété	
5. Roxanne Sarah Turk		
	en nue-propriété	
6. Madame Diane Meyer, épouse Nicolas Laskaris		
7. Madame Rita Meyer, épouse Charles Krombach		
8. Monsieur François Meyer		
9. Monsieur Max Meyer		
10. ROMEY, S.à r.l	•	
11. Madame Lucie Margue, veuve Frank Meyer		
12. Madame Christiane Meyer, veuve Robert Tonnar		
13. Madame Claudia Meyer, épouse Georges Calame	•	
14. Monsieur Robert Meyer Jr	76 parts	
15. FRAME, S.à r.l		
16. ROTHMANS GERMANY, G.m.b.H		
Total:	9.000 parts	
Le 26 mai 1997. Pour ex	extrait conforme	
Si	gnature	

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1997, vol. 493, fol. 6, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Le gérant

(20373/200/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

LUXURA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse. R. C. Luxembourg B 14.623.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 1997,

- la délibération sur les comptes au 30 juin 1996 est reportée à une date ultérieure;
- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes en fonction sont provisoirement renouvelés jusqu'à la date de l'assemblée générale ajournée.

Luxembourg, le 29 mai 1997.

Pour extrait conforme Signature Secrétaire de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 24, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20366/631/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

MANAGEMENT AND FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 14, avenue du X Septembre. R. C. Luxembourg B 44.353.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue au siège social en date du 10 avril 1997 à 10.00 heures:

- . que la démission de Monsieur Paul Retter en sa qualité d'administrateur a été acceptée;
- . que la démission de Madame Liviana Zanetto en sa qualité de commissaire aux comptes a été acceptée;
- . que Monsieur Frank Schaffner, maître en droit, demeurant à Luxembourg, a été nommé administrateur en remplacement de Monsieur Paul Retter;
- . que LUXFIDUCIAIRE S.C., établie au 22, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, a été nommée commissaire aux comptes en remplacement de Madame Liviana Zanetto, et
- . que les mandats des nouveaux administrateur et commissaire aux comptes expireront en date de l'assemblée générale statutaire de l'an 1999.

Luxembourg, le 2 juin 1997.

Pour extrait conforme
Signature
Le conseil d'administration

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 1997, vol. 492, fol. 97, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20371/312/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

MANTOVANELLI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 1, avenue du X Septembre. R. C. Luxembourg B 22.871.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 29, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 1997.

Pour MANTOVANELLI, S.à r.l. FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(20372/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

MAUSERN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse. R. C. Luxembourg B 39.375.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 2 juin 1997,

- la délibération sur les comptes au 29 février 1996 et au 28 février 1997 est reportée à une date ultérieure;
- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes en fonction sont provisoirement renouvelés jusqu'à l'issue de la prochaine l'assemblée générale statutaire.

Luxembourg, le 2 juin 1997.

Pour extrait conforme Signature Secrétaire de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 24, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20374/631/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

M.B.S., MANUFACTURING BUILDING SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-Steinsel, Zone Industrielle. R. C. Luxembourg B 41.278.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Diekirch, le 21 mai 1997, vol. 259, fol. 15, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CHARLES ENSCH.

(20375/561/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

M.B.S., MANUFACTURING BUILDING SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-Steinsel, Zone Industrielle. R. C. Luxembourg B 41.278.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège de la société, en date du 6 mai 1997 à 14.30 heures

Unique point de l'ordre du jour:

Délibération sur l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé, à l'unanimité, la continuation de la société.

Steinsel, le 6 mai 1997.

Pour extrait sincère et conforme Signature

Un administrateur

Enregistré à Diekirch, le 21 mai 1997, vol. 259, fol. 15, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(20376/561/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

MECANAIR S.A., Société Anonyme, (anc. AIRLUX S.A., Société Anonyme).

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 47.125.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 29, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 1997.

Pour MECANAIR S.A. FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(20378/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

MEERZICHT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 1, rue du St. Esprit. R. C. Luxembourg B 55.137.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1997, vol. 493, fol. 16, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

BAYARD INTERNATIONAL MANAGEMENT

(LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(20379/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

MEERZICHT ZOETERMEER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 1, rue du St. Esprit. R. C. Luxembourg B 55.138.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1997, vol. 493, fol. 16, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

BAYARD INTERNATIONAL MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(20380/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

MENCOR (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 52.433.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1997, vol. 493, fol. 7, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

Signature.

(20381/710/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

MENCOR (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 52.433.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 3 juin 1997

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de MENCOR (LUXEMBOURG) S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société.

Luxembourg, le 3 juin 1997.

A. Slinger Présidente de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1997, vol. 493, fol. 7, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20382/710/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

MFI, MASTER FUND INTERNATIONAL, SICAV,

Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 17, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 45.036.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 1996, vol. 486, fol. 2, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1997.

P. Grandjean

Sous-directeur

(20383/052/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

MISTERI FERNAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1451 Luxembourg, 1, rue Théodore Eberhard.

R. C. Luxembourg B 28.103.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 30, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

(20386/607/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

P.P.A., PRIVILEGE PARTNERS ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 54.537.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le quinze mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de PRIVILEGE PARTNERS ASSOCIATES, en abrégé P.P.A. S.A., R. C. B numéro 54.537, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 21 mars 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 330 du 10 juillet 1996.

La séance est ouverte à quinze heures sous la présidence de Monsieur Francis Plas, consultant et expert-comptable, demeurant à B-1100 Bruxelles, 87-89, rue Konkel.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Georges Van Keulen, ingénieur en physique nucléaire, demeurant à L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.

L'assemblée élit comme scrutateur, Madame Gabrielle Horemans, sans profession, demeurant à B-1420 Braine-L'Alleud, 67A, rue Colo-Hugues.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Que la présente assemblée générale a été dûment convoquée par des annonces parues au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, N° 208 du 26 avril 1997 et 228 du 7 mai 1997 et au Letzeburger Journal des 26/27 avril et 7 mai 1997.

Les numéros justificatifs de ces publications ont été déposés au bureau de l'assemblée.

- II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:
- 1.- Nomination d'un administrateur.
- 2.- Approbation du rachat des actions de M. Gilbert Hendlisz.
- 3.- Augmentation du capital social de la S.A. P.P.A. afin de porter le capital à 6.500.000,- francs, les nouvelles actions étant offertes par préférence aux anciens actionnaires au prorata de leur participation actuelle.
 - 4.- Examen de la demande de M. Van Hellepute à être remboursé de sa souscription initiale au capital de la société.
- III.- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le bureau de l'assemblée, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps à la formalité de l'enregistrement.
- IV.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que sur les deux cents actions d'une valeur nominale de vingt-cinq mille francs chacune, représentant la totalité du capital social de cinq millions de francs, cent cinquante actions sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-avant reproduit.

L'assemblée a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après avoir reconnu qu'elle était régulièrement constituée et, après en avoir délibéré, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes.

Première résolution

L'assemblée générale décide de nommer comme administrateur, Madame Gabrielle Horemans, préqualifiée.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'approuver le rachat des actions de Monsieur Gilbert Hendlisz par Madame Gabrielle Horemans, Monsieur Francis Plas et Monsieur Georges Van Keulen.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un million cinq cent mille (1.500.000,-) francs, pour le porter de son montant actuel de cinq millions (5.000.000,-) de francs à six millions cinq cent mille (6.500.000,-) francs, par la création et l'émission de soixante (60) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq mille (25.000,-) francs chacune.

Les deux autres actionnaires ayant renoncé à leur droit de souscription préférentiel, les nouvelles actions ont été entièrement souscrites et libérées en espèces à concurrence de vingt-cinq pour cent (25 %) par Monsieur Francis Plas et Monsieur Georges Van Keulen, préqualifiés, chacun pour la moitié.

Il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément que le montant de trois cent soixante-quinze mille (375.000,-) francs est dès à présent à la libre disposition de la société.

Quatrième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à six millions cinq cent mille (6.500.000,-) francs, divisé en deux cent soixante (260) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq mille (25.000,-) francs chacune.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de ne pas donner suite à la demande de Monsieur Van Hellepute à être remboursé de sa souscription initiale au capital de la société.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la société à la suite du présent acte, sont estimés approximativement à cinquante mille (50.000,-) francs.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, l'assemblée s'est terminée à quinze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute. Signé: F. Plas, G. Van Keulen, G. Horemans, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 1997, vol. 98S, fol. 95, case 4. – Reçu 15.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 1997.

A. Schwachtgen.

(20407/230/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

P.P.A., PRIVILEGE PARTNERS ASSOCIATES S.A., Société Anonyme. Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 54.537.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 383 du 15 mai 1997, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

A. Schwachtgen.

(20408/230/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

MILLEJOUR B.V., Société à responsabilité limitée de droit néerlandais.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 49.257.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 29, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

MILLEJOUR B.V.

Société à responsabilité limitée de droit néerlandais

Signatures

(20384/694/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

MILLEJOUR B.V., Société à responsabilité limitée de droit néerlandais.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 49.257.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 29, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

MILLEJOUR B.V.

Société à responsabilité limitée de droit néerlandais

Signatures

(20385/694/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

NAPOLEON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1343 Luxembourg, 9, montée de Clausen.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 1997.

Pour NAPOLEON INTERNATIONAL S.A.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(20388/514/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

NAPOLEON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1343 Luxembourg, 9, montée de Clausen.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 1997.

Pour NAPOLEON INTERNATIONAL S.A. FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(20389/514/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

OP DER MILLEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4713 Pétange, 1, rue Belair.

R. C. Luxembourg B 53.939.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 30, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

(20395/607/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

RESTAURANT SPELTZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1333 Luxembourg, 8, rue Chinay.

R. C. Luxembourg B 29.070.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 30, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

(20415/607/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

OBJECTIF 94, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 41, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 46.603.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 29, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 1997.

Pour OBJECTIF 94, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(20392/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

MOCHO FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 41.508.

Le domicile de la société est dénoncé avec effet immédiat.

Messieurs Jean Pierson, Gérard Coene et Jean Quintus ont démissionné de leurs mandats d'administrateur en date du 29 avril 1997.

Monsieur Bernard Ewen a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes en date du 29 avril 1997.

Luxembourg, le 29 avril 1997.

I Quintus Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 31, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20387/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

O.T.S., OPEN TECHNOLOGY SERVICES.

Siège social: Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle. R. C. Luxembourg B 58.317.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg le 16 mai 1997

Le Conseil d'Administration décide de déléguer la gestion journalière à Messieurs Yves Geltmeyer et René Verboomen, et de les nommer administrateurs-délégués de la société.

Chacun pourra engager valablement la société par sa signature individuelle.

Pour réquisition Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 1997, vol. 493, fol. 4, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20396/636/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

PARIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1343 Luxembourg, 9, montée de Clausen.

R. C. Luxembourg B 38.737.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 29, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 1997.

Pour PARIS S.A.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(20397/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

R.A. LUX., REALISATIONS ARTISTIQUES LUXEMBOURGEOISES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 51, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 21.585.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 29, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 1997.

Pour R.A. LUX, S.à r.I. FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(20409/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

REDLANDS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume. R. C. Luxembourg B 20.697.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 22, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

(20410/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

REDLANDS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 20.697.

Constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire alors de résidence à Remich, le 15 juillet 1983, publié au Mémorial C, Recueil Spécial n° 265 du 10 octobre 1983, statuts modifiés par acte reçu par le même notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 16 décembre 1987, publié au Mémorial C, Recueil Spécial n° 76 du 23 mars 1988, statuts modifiés par acte reçu par le même notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 16 octobre 1995, publié au Mémorial C, Recueil n° 6 du 4 janvier 1996.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue à Luxembourg au siège social le 20 mai 1997

Quatrième résolution

L'assemblée renouvelle pour une période de trois ans, venant à échéance au cours de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2000, le mandat d'administrateur de la société S.F.A. LIMITED.

Cinquième résolution

L'assemblée renouvelle pour une période d'un an, venant à expiration au cours de l'assemblée générale ordinaire de 1998, le mandat de la FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, Luxembourg, Commissaire sortant.

Le Conseil d'Administration Comte de Ribes Président

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 22, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20411/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

RVA CAPITAL RISQUE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen. R. C. Luxembourg B 32.876.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le trente mai.

Par-devant Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding RVA CAPITAL RISQUE S.A., ayant son siège social à L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 32.876, constituée suivant acte reçu en date du 25 janvier 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 250 du 14 août 1990, dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus:

- en date du 13 août 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 55 du 8 février 1991:
- en date du 25 mars 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 354 du 30 septembre 1991.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Le président désigne comme secrétaire, Monsieur Patrick Van Hees, employé privé, demeurant à Messancy (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Hubert Janssen, employé privé, demeurant à Torgny (Belgique).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant. Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1.- Augmentation du capital social à concurrence de LUF 3.750.000,-, pour le porter de son montant actuel de LUF 1.250.000,- à LUF 5.000.000,-, par la création et l'émission de 750 actions nouvelles de LUF 5.000,- chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.
 - 2.- Souscription et libération intégrale des actions nouvelles.
 - 3.- Modification afférente de l'article trois des statuts.
 - 4.- Suppression de la version anglaise des statuts.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de LUF 3.750.000,- (trois millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois), pour le porter de son montant actuel de LUF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) à LUF 5.000.000,- (cinq millions de francs luxembourgeois), par la création et l'émission de 750 (sept cent cinquante) actions nouvelles de LUF 5.000,- (cinq mille francs luxembourgeois) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que l'actionnaire minoritaire a renoncé à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des 3.750 (trois mille sept cent cinquante) actions nouvelles la société de droit anglais ARODENE LIMITED, ayant son siège social à Douglas, Athol Street 5 (lle de Man).

Souscription - Libération

Ensuite la société ARODENE LIMITED, prédésignée,

ici représentée par Monsieur Alain Thill, préqualifié,

en vertu d'une des procurations ci-avant mentionnées;

a, par son représentant susnommé, déclaré souscrire les 3.750 (trois mille sept cent cinquante) actions nouvelles et les libérer intégralement par un versement en numéraire à un compte bancaire au nom de la société RVA CAPITAL RISQUE S.A., prédésignée, de sorte que la somme de LUF 3.750.000,- (trois millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par une attestation bancaire.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à LUF 5.000.000,- (cinq millions de francs luxembourgeois), représenté par 1.000 (mille) actions de LUF 5.000,- (cinq mille francs luxembourgeois) chacune, entièrement libérées.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de supprimer la version anglaise des statuts.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de soixante-quinze mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: A. Thill, P. Van Hees, H. Janssen, C. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 1997, vol. 99S, fol. 10, case 4. – Reçu 37.500 francs.

Le Receveur (signé): I. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 1997.

C. Hellinckx.

(20418/215/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

RVA CAPITAL RISQUE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen. R. C. Luxembourg B 32.876.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 1997.

Pour le notaire Signature

(20419/215/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

POISSONNERIE ATLANTIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4660 Differdange, 23, rue Michel Rodange. R. C. Luxembourg B 37.926.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 30, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

(20405/607/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

POISSONNERIE ATLANTIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4660 Differdange, 16, rue Michel Rodange. R. C. Luxembourg B 37.926.

Par décision du gérant, Mme Elizabeth Do Canto, le siège social de la société est transféré au: 16, rue Michel Rodange, L-4660 Differdange.

Pour la société POISSONNERIE ATLANTIQUE, S.à r.l. Mme E. Do Canto Associée-gérante

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 30, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20406/607/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

SLIFOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9292 Schieren, 20, Op der Schlaed. R. C. Luxembourg B 28.929.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SLIFOR S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 27 septembre 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 330 du 16 décembre 1988, dont les statuts ont été modifiés suivant acte notarié, en date du 28 décembre 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 108 du 24 avril 1989.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Annick Braquet, employé privée, demeurant à B-Chantemelle, qui désigne comme secrétaire, Madame Irène Keilen, employée privée, demeurant à Moesdorf.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Benoît Colmant, administrateur de sociétés, demeurant à B-Lasne. Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1. Nomination d'un administrateur.
- 2. Nomination d'un commissaire aux comptes.
- 3. Confirmation du mandat d'administrateur de Messieurs Leonard et Colmant, échu depuis 1994.
- 4. Désignation d'un siège social.
- 5. Divers.
- II.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par annonces contenant l'ordre du jour, faites:
 - au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations en date du 30 avril 1997 et du 7 mai 1997;
 - au Luxemburger Wort en date du 30 avril 1997 et en date du 7 mai 1997.

Les convocations afférentes sont déposées sur le bureau de l'assemblée.

- III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.
 - IV.- Qu'il existe actuellement 3.500 actions.
 - V.- Qu'il résulte de la liste de présence que 1.800 actions sont représentées.

Plus de la moitié du capital social étant présente ou représentée, l'assemblée peut délibérer valablement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de nommer un nouvel administrateur, à savoir:

Monsieur Marc Thys, administrateur de sociétés, demeurant à L-9232 Schieren, 20, Op der Schlaed.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer un nouveau commissaire aux comptes, à savoir:

Monsieur Daniel Pechon, indépendant, demeurant à L-9232 Schieren, 20, Op der Schlaed.

Troisième résolution

L'assemblée décide de confirmer le mandat d'administrateur de Messieurs Leonard et Benoît Colmant, échu depuis 1994.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de Luxembourg à L-9232 Schieren, 20, Op der Schlaed, de sorte que l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Art. 2. Le siège social est établi à Schieren.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Donz acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Braquet, I. Keilen, B. Colmant, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 1997, vol. 98S, fol. 89, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 6 juin 1997.

G. Lecuit.

(20425/220/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

SLIFOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9292 Schieren, 20, Op der Schlaed. R. C. Luxembourg B 28.929.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 6 juin 1997.

G. Lecuit.

(20426/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

SOPARDIF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 123, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 54.592.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-sept mai.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOPARDIF S.A., ayant son siège social à L-1521 Luxembourg, 123, rue Adolphe Fischer,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 avril 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 340 du 16 juillet 1996,

inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, section B sous le numéro 54.592.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 17.00 heures sous la présidence de Monsieur Robert Wiget, administrateur de sociétés, demeurant à Dalheim.

Le président nomme secrétaire, Madame Elisabeth Schaack, employée privée, demeurant à Hinkel.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Henri Grethen, conseiller économique, demeurant à Esch-Alzette.

Le bureau de l'assemblée ayant été ainsi constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

- I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:
- 1.- Abandon du régime fiscal des sociétés holding régies par la loi du 31 juillet 1929 et adoption de l'objet social d'une société commerciale de participations financières avec effet au 1^{er} janvier 1997.
 - 2.- Modification des articles 1er et 4 des statuts pour leur donner la teneur suivante:
- «Art. 1er. Il est régi par les présentes une société anonyme luxembourgeoise de participations financières, dénommée SOPARDIF S.A.»
- «Art. 4. La société a pour objet principal la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.»

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires ou par leurs mandataires et par les membres du bureau de l'assemblée, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront aussi annexées au présent acte.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, laquelle, en conséquence, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Première résolution

L'assemblée décide d'abandonner le régime fiscal des sociétés holding régies par la loi du 31 juillet 1929 et d'adopter l'objet social d'une société commerciale de participations financières avec effet rétroactif au 1er janvier 1997.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier les articles 1er et 4 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

- «**Art. 1**er. Il est régi par les présentes une société anonyme luxembourgeoise de participations financières, dénommée SOPARDIF S.A.»
- «Art. 4. La société a pour objet principal la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à 17.20 heures.

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués à LUF 25.000.-

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus par le notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Wiget, E. Schaack, H. Grethen, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 1997, vol. 99S, fol. 2, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 6 juin 1997.

P. Decker.

(20437/206/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

SOPARDIF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 123, rue Adolphe Fischer. R. C. Luxembourg B 54.592.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour la société P. Decker

Notaire

(20438/206/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

RGI FINANCE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 49.636.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 4 juin 1997 que:

- Ont été élus aux fonctions d'administrateurs de la société en remplacement de Monsieur Kjell Rokke et de Monsieur Olav Revhaug, tous deux démissionnaires:
 - Monsieur Gunnar Holt, Executive Vice-President, demeurant à N-0390 Oslo, Olav Aukrusts vei 58 B;
 - Monsieur Bengt A. Rem, Senior Vice-President, demeurant à 1472 Fjellhamar, Chr. Michelsens vei 13 B. Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2001.

Luxembourg, le 10 juin 1997.

Pour la société Signature Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 32, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20416/317/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

SOLITAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 39.140.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le quinze mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOLITAIRE S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 39.140, constituée suivant acte notarié en date du 9 avril 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 337 du 24 juillet 1993 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 10 juillet 1996, publié au Mémorial C, numéro 533 du 21 octobre 1996.

L'Assemblée est ouverte à 16.30 heures sous la présidence de Monsieur Emile Vogt, licencié en sciences économiques et commerciales, demeurant à Dalheim, qui désigne comme secrétaire, Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Madame Claudine Axmann, employée privée, demeurant à Huncherange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1) Augmentation du capital social à concurrence de dix milliards de lires italiennes par apport en nature de NOMINAL DEM 1.400.000,- BIRD 6,25% 87/97 et de NOMINAL USD 1.480.000,- BEI 9% 88/98 et par versement en espèces de ITL 5.963.000.000,-, pour le porter de ITL 20.000.000.000,- à ITL 30.000.000.000,- par la création de 10.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de ITL 1.000.000,- chacune, chacune donnant les mêmes droits et avantages que les actions anciennes aux bénéfices, dans la même mesure que les actions anciennes.
 - 2. Renonciation pour autant que de besoin des actionnaires à leur droit de souscription préférentiel.
 - 3. Souscription et libération des 10.000 actions nouvelles par l'apport d'obligations:

NOMINAL DEM 1.400.000,- BIRD 6,25% 87/97

NOMINAL USD 1.480.000,- BEI 9% 88/98

et par un versement en espèces de ITL 5.963.000.000,-.

- 4. Modification de l'article 5 des statuts en vue de l'adapter aux décisions prises.
- II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

- III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de dix milliards de lires italiennes (10.000.000.000,-ITL) pour le porter de son montant actuel de vingt milliards de lires italiennes (20.000.000.000,- ITL) à trente milliards de lires italiennes (30.000.000.000,- ITL) par la création et l'émission de dix mille (10.000) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un million de lires italiennes (1.000.000,- ITL) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes

L'assemblée admet les actionnaires actuels, Madame Maria Giovanna Mazzocchi et la société anonyme COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A. à la souscription des dix mille (10.000) actions nouvelles.

Souscription et Libération

De l'accord de tous les actionnaires, les dix mille (10.000) actions nouvelles sont souscrites à l'instant comme suit:

- neuf mille cent quatre-vingt-sept (9.187) actions sont souscrites par Madame Maria Giovanna Mazzocchi, administrateur de sociétés, demeurant à Milan, via Victor Pisani 2,

ici représentée par Monsieur Emile Vogt, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 15 mai 1997;

- huit cent treize (813) actions sont souscrites par la COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à Luxembourg,

ici représentée par son Directeur, Monsieur Emile Vogt, prénommé.

Les huit cent treize (813) actions souscrites par la COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A., et les cinq mille cent cinquante (5.150) actions souscrites par Madame Maria Giovanna Mazzocchi sont entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de cinq milliards neuf cent soixante-trois millions de lires italiennes (5.963.000.000,- ITL) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a étà justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Les quatre mille trente-sept (4.037) actions restantes souscrites par Madame Maria Giovanna Mazzocchi, prénommée, sont entièrement libérées par l'apport à la société des obligations suivantes:

- obligations BIRD 6,25% 1987/97 d'une valeur nominale de DEM 1.400.000,-,
- obligations BEI 9,00% 1988/88 d'une valeur nominale de USD 1.480.000,-,

évaluées à quatre milliards trente-sept millions de lires italiennes (4.037.000.000,- ITL).

L'apport en nature ci-dessus a fait l'objet d'un rapport établi en date du 14 mai 1997 par Monsieur Aloyse Scherer, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, conformément à l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales, lequel rapport restera, après avoir été paraphé ne varietur par les membres du bureau et le notaire, annexé aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Ce rapport conclut dans les termes suivants:

«Conclusion:

En conclusion des investigation auxquelles j'ai procédé et de l'examen des documents qui m'ont été soumis, j'estime, compte tenu de l'objectif, que:

- 1. La description des apports est claire et précise.
- 2. Le mode d'évaluation adopté est justifié.
- 3. Les titres faisant l'objet de l'apport sont clairement identifiés et librement disponibles en vue de l'apport projeté.
- 4. La rémunération par attribution de 4.037 actions d'une valeur nominale de ITL 1.000.000,- chacune en contrepartie de l'apport de DEM 1.400.000,- pour les obligations BIRD 6,25% 1987/97 et de USD 1.480.000,- pour les obligations BEI 9,00% 1988/98 est légitime et équitable.»

La preuve que les obligations ont été apportées à la présente société résulte d'une attestation bancaire ci-annexée.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Art. 5. Premier alinéa. Le capital social est fixé à trente milliards de lires italiennes (30.000.000.000,- ITL), représenté par trente mille (30.000) actions d'une valeur nominale d'un million de lires italiennes (1.000.000,- ITL) chacune.»

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, approximativement à la somme de deux millions cent quarante mille francs luxembourgeois (2.140.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Vogt, N. Weyrich, C. Axmann, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 1997, vol. 98S, fol. 76, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): I. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 1997.

F. Baden.

(20442/200/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

SOLITAIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 39.140.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

F. Baden.

(20443/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

RELAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse. R. C. Luxembourg B 42.803.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du vendredi 6 juin 1997,

- La délibération sur les comptes annuels au 31 décembre 1996 est reportée à une date ultérieure.
- Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est provisoirement renouvelé jusqu'à la date de l'assemblée générale ajournée.

Luxembourg, le 6 juin 1997.

Pour extrait conforme Signature Secrétaire de l'assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 24, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20412/631/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

ALIFIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le deux juin.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1.- La société de droit irlandais TRUSTINVEST LIMITED, avec siège social à Dublin 2, Irlande,

ici représentée par Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen, spécialement mandaté à cet effet par procuration en date du 30 mai 1997;

- 2.- Monsieur Pierre Lentz, prénommé, agissant en son nom personnel;
- 3.- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, agissant en son nom personnel.

La prédite procuration, paraphée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

- **Art. 1**er. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient par la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de ALIFIL S.A.
 - Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

- Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.
- **Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding et de l'article 209 des lois modifiées sur les sociétés commerciales.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à un milliard huit cent cinquante millions de lires italiennes (ITL 1.850.000.000,-), représenté par dix-huit mille cinq cents (18.500) actions d'une valeur nominale de cent mille lires italiennes (ITL 100.000,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comnme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut pas excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nornmé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

- **Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.
- **Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

- **Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.
- **Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.
- Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.
- Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant pas dépasser six ans.

Assemblée générale

- **Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.
- **Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième lundi du mois de septembre à 15.30 heures.

Si la date de l'assemblée tombe un jour férié, elle se réunira le premier jour ouvrable qui suit.

- **Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.
 - **Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables soient affectés à l'amortissement du capital, sans que le capital exprimé ne soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se terminera le 31 décembre 1997. La première assemblée générale annuelle se tiendra en 1998.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) seront élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration sera désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Souscription et Paiement

Les actions ont été souscrites comme suit par:

Souscripteurs	Nombre	Montant souscrit et
·	d'actions	libéré en ITL
1) TRUSTINVEST LIMITED, préqualifiée,		
dix-huit mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit actions	18.498	1.849.800.000,-
2) Monsieur Pierre Lentz, préqualifié, une action	1	100.000,-
3) Monsieur John Seil, préqualifié, une action	1	100.000,-
Totaux: dix-huit mille cinq cents actions	18.500	1.850.000.000,-

Les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme d'un milliard huit cent cinquante millions de lires italiennes (ITL 1.850.000.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

La preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné qui le reconnaît.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été remplies.

Frais et Estimation

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ quatre cent soixante-cinq mille (465.000,-) francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est estimé à trente-huit millions cinq cent vingt-six mille deux cent cinquante (38.526.250,-) francs luxembourgeois.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelés aux fonctions d'administrateur, leur mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur le premier exercice:

- 1) Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, qui est nommé président du conseil d'adminis-tration;
 - 2) Monsieur Henri Grisius, icencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg;
 - 3) Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer.

Deuxième résolution

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur le premier exercice:

Monsieur Georges Kioes, lic. en sc. com. et fin., demeurant à Luxembourg.

Troisième résolution

Le siège social de la société est fixé au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Lentz, J. Seil, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 1997, vol. 99S, fol. 12, case 10. – Reçu 386.650 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à ladite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 1997.

R. Neuman.

(20477/226/193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 1997.

ROBINTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean.

R. C. Luxembourg B 38.096.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 30, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

(20417/607/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

BUSINESS MANAGEMENT GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-deux mai.

Par-devant Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- FINACAP S.A., avec siège social à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer,

ici représentée par Monsieur Emile Dax, clerc de notaire, demeurant à Garnich,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui conférée;

2.- Monsieur Norbert Schmitz, licencié en sciences commerciales et consulaires, demeurant à Luxembourg,

ici représenté par Monsieur Robert Klopp, employé privé, demeurant à Leudelange,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui conférée.

Les prédites procurations resteront, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de documenter, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme holding, qu'ils vont constituer entre eux:

Dénomination, Siège social, Objet social, Durée, Capital social

- **Art. 1**er. Il est formé entre les parties présentes ou représentées et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme holding, sous la dénomination de BUSINESS MANAGEMENT GROUP HOLDING S.A.
- **Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se produiront ou sont imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera soumise au droit luxembourgeois.

Art. 3. La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises et étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut également acquérir et mettre en valeur toutes marques de fabrique ainsi que tous brevets et autres droits dérivant de ces brevets ou pouvant les compléter, participer à la constitution, au développement, à la transformation et au contrôle de toutes sociétés, le tout en restant dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. Le capital social est fixé à cent cinquante mille dollars US (USD 150.000,-), représenté par cent cinquante actions (150) d'une valeur nominale de mille dollars US (1.000,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

En cas de démembrement de la propriété des actions, l'exercice de l'ensemble des droits sociaux, et en particulier le droit de vote aux assemblées générales, est réservé aux actionnaires détenteurs de l'usufruit des actions, à l'exclusion des actionnaires détenteurs de la nue-propriété des actions; l'exercice des droits patrimoniaux, tels que ces derniers sont déterminés par le droit commun, est réservé aux actionnaires détenteurs de la nue-propriété des actions, à l'exclusion des actionnaires détenteurs de l'usufruit des actions.

Le capital autorisé est fixé à un million cinq cent mille dollars US (USD 1.500.000,-), représenté par mille cinq cents actions (1.500) d'une valeur nominale de mille dollars US (USD 1.000,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé, pendant une une période de cinq (5) ans prenant fin le 22 mai 2002, à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Ces augmentations du capital peuvent être réalisées moyennant des apports en espèces ou en nature ainsi que par incorporation de réserves.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription aux actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

Assemblée générale

- Art. 5. L'assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.
- **Art. 6.** L'assemblée générale annuelle se réunira dans la Ville de Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations, le premier lundi du mois de mars à 13.15 heures, et pour la première fois en 1998.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée sera reportée au premier jour ouvrable suivant.

Art. 7. Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Administration, Surveillance

Art. 8. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale.

La durée de leur mandat ne peut pas excéder six ans.

Art. 9. Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président et un secrétaire. Il se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans la convocation.

Le conseil ne peut délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonction est présente ou représentée, le mandat donné par lettre, télex ou télégramme entre administrateurs en fonction étant admis. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés.

- **Art. 10.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à soumettre en justice ou ailleurs, sont signés par le président, par le secrétaire, ou par un administrateur.
- **Art. 11.** Le conseil d'administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux réservées à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts.
- Art. 12. Le conseil d'administration peut déléguer les pouvoirs les plus larges pour la gestion journalière de toutes les affaires entrant dans l'objet social à un ou plusieurs administrateurs, soit à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société, sous l'observation des dispositions de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- **Art. 13.** La société est engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature conjointe de deux administrateurs.
- Art. 14. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale. La durée de leur mandat ne peut pas dépasser six ans.

Année sociale, Répartition des bénéfices

- **Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année, à l'exception du premier exercice qui commence aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 1997.
- **Art. 16.** Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq pour cent (5%) à la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital souscrit.

L'assemblée générale décide souverainement en ce qui concerne la répartition des bénéfices.

Art. 17. La distribution d'acomptes sur dividendes peut être effectuée en observant à ce sujet les prescriptions légales alors en vigueur.

Dissolution, Liquidation

Art. 18. La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Disposition générale

Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses lois modificatives.

Souscription et Paiement

Les actions ont été souscrites comme suit:	
1 FINACAP S.A., préqualifiée, cent quarante-neuf actions	149
2 Monsieur Norbert Schmitz, préqualifié, une action	1
Total: cent cinquante actions	150

Toutes les actions ont été libérées entièrement en espèces, de sorte que dès maintenant la société dispose de la somme de cent cinquante mille dollars US (USD 150.000,-), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ quatre-vingt-quinze mille francs luxembourgeois (95.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les statuts de la société ayant été arrêtés, les parties prénommées, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoquées, déclarent se réunir à l'instant en assemblée générale extraordinaire et prennent, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

- a) Monsieur Norbert Schmitz, licencié en sciences commerciales et consulaires, demeurant à Luxembourg;
- b) Monsieur Norbert Werner, sous-directeur, demeurant à Steinfort; et
- c) Monsieur Jean Bintner, fondé de pouvoir, demeurant à Bertrange.

Deuxième résolution

Le nombre de commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes:

Monsieur Eric Herremans, sous-directeur, demeurant à Luxembourg.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés est gratuit et il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2002.

Le mandat des administrateurs et du commissaire est renouvelable tous les six (6) ans.

Quatrième résolution

Le siège de la société est établi à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Dax, R. Klopp, F. Kesseler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 mai 1997, vol. 832, fol. 80, case 2. - Reçu 52.515 francs.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 11 juin 1997.

F. Kesseler.

(20479/219/162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

RENIMAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 55.485.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1997, vol. 493, fol. 19, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(20413/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

RESTAURANT LE DIAMANT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 1, avenue du Bois.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 29, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 1997.

Pour RESTAURANT LE DIAMANT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(20414/514/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

UM KNAPP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4463 Soleuvre, 24, rue Prince Jean.

R. C. Luxembourg B 43.307.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 30, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 1997.

(20422/607/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 1997.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, 6, rue François Hogenberg, L-1735 Luxembourg